

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Automne 2016**

**POL 4122-40
Systèmes politiques de l'Europe centrale et orientale
Jeudi 14h à 17h**

**Professeure : Tania Gosselin
Bureau : A-3730; poste téléphonique : 3838
Courriel : gosselin.tania@uqam.ca
Disponibilités : Jeudi de 10h00 à 12h00, ou sur rendez-vous**

Descriptif du cours

Étude, dans une perspective comparée et historique, de l'évolution politique de l'Europe centrale et sud-orientale. Le choix des pays et des thèmes retenus reste ouvert. L'analyse est d'abord axée sur la politique intérieure de la région, mais pourra également intégrer certains aspects de la politique extérieure. Après avoir considéré la constitution et la fin des régimes communistes, nous porterons une attention particulière à la reconfiguration des régimes et des frontières depuis 1989.

Approche et objectifs du cours

Le cours retrace l'évolution politique de l'Europe centrale et orientale depuis l'entre-deux guerres jusqu'au processus de transition vers la démocratie, l'économie de marché et l'intégration à l'Union européenne.

Le cours vise à familiariser les étudiants avec le contexte, les institutions, les principaux débats et acteurs politiques de la région. Les exposés magistraux et la discussion des textes conjugueront les approches historique et thématique, l'analyse comparée ainsi que les études de cas afin de fournir un ensemble de connaissances de base sur la région.

Lectures

Les lectures obligatoires sont disponibles dans le recueil de textes du cours ou peuvent être consultées par le biais des ressources en lignes de l'UQAM.

Grille d'évaluation et pondération

- Un quiz de mi-session (20%) – 20 octobre
Quelques questions à réponses courtes en classe, à livres fermés
- Deux rapports de lecture d'environ 1000 mots chacun (20% x 2);
Les rapports portent sur deux lectures obligatoires se rapportant à deux séances différentes; on ne peut donc pas remettre deux rapports le même jour. Les rapports sont à remettre au cours où le sujet figure à l'agenda. Les textes choisis sont identifiés (en les inscrivant sur la feuille disponible à cet effet à chaque

cours) au moins une semaine avant la remise des rapports. Notez que la première date de remise possible est le cours 3.

- Un examen final en classe (40%)

Critères de correction

- Évaluation des connaissances;
- Structure, cohérence et clarté des arguments/éléments de réponse présentés;
- Qualité du français.

NB : Les retards dans la remise des rapports de lecture seront pénalisés à raison de 5% de la note par jour de retard. Toute forme de plagiat entraînera la mention d'échec.

Plan du cours

Cours 1 – 8 septembre

Présentation du plan de cours et introduction

Cours 2 – 15 septembre

Contexte historique : prise de pouvoir, crises du communisme et chute du Mur de Berlin

Lecture(s) obligatoire(s) :

- Soulet, Jean-François. 2006. *Histoire de l'Europe de l'Est*. Paris, Armand Colin. Chapitres 1 et 3 (p. 10 à 26, et 45 à 66).

Lecture(s) suggérée(s) :

- Janos, Andrew C. 1996. What Was Communism: A Retrospective in Comparative Analysis. *Communist and Post-Communist Studies* 29 (1) : 1-24.
- Rupnik, Jacques. 1993. *L'autre Europe*. Paris, Éditions Odile Jacob.
- Mink, Georges. 1997. *Vie et mort du bloc soviétique*. Florence, Castelman Giunti. Chapitres 4 et 5 (p. 65 à 95).
- Garton Ash, Timothy. 1990. *La chaudière. Europe centrale 1980-1999*. Gallimard. Sections sur la chute du régime en Tchécoslovaquie, p. 378 à 420, et les premières élections en Pologne, p. 334 à 351.

Question(s) de réflexion :

Quels sont les facteurs qui ont rendus possible l'arrivée au pouvoir des communistes? Peut-on parler de révolutions en 1989 (1991)? Quel rôle les élites nationales ont-elles joué versus le facteur Gorbatchev dans la chute du Mur de Berlin?

Cours 3 – 22 septembre

La démocratisation en Europe centrale et orientale: comment théoriser et mesurer le processus de transformation?

Lecture(s) obligatoire(s) :

- Guilhot, Nicolas, et Philippe C. Schmitter. 2000. De la transition à la consolidation. Une lecture rétrospective des *democratization studies*. *Revue française de science politique* 50 (4-5): 615-631.
- Bunce, Valerie. 2000. Quand le lieu compte. Spécificités des passés autoritaires et réformes économiques dans les transitions à la démocratie. *Revue française de science politique* 50 (4-5) : 633-56.

Lecture(s) suggérée(s) :

- Schmitter, Philippe, et Terry Lynn Karl. 1991. What Democracy Is...and is Not. *Journal of Democracy* 2 (3):75-88.
- De Waele, Jean-Michel. 1998. Les théories de la transition à l'épreuve de la démocratisation en Europe centrale et orientale. Dans *La démocratisation en Europe centrale*, dir. P. Delwit et J.-M. De Waele. Paris, L'Harmattan (p. 29 à 58).
- Grugel, Jean. 2002. *Democratization: A Critical Introduction*. Basingstoke: Palgrave Macmillan. Chapitres 1 (p. 12 à 31) et 2.
- Diamond, Larry. 1999. *Developing Democracy*. Baltimore: Johns Hopkins University Press. Chapitre 1.

Question(s) de réflexion :

Qu'est-ce qui distingue la « transitologie » de la « consolidologie »? Peut-on mesurer la démocratie?

Cours 4 – 29 septembre

Choix et développement des institutions

Lecture(s) obligatoire(s) :

- Lebeda, Tomas. 2009. Le système électoral de la République tchèque et ses conséquences politiques. *Revue d'études comparatives Est-Ouest* 40 (1) : 45-70.
- Smolar, Aleksander. 1999. Les aventures de la décommunisation. *Critique internationale* 5 : 155-155.

Lecture(s) suggérée(s) :

- Kopecky, Petr. 2004. Power to the Executive! The Changing Executive-Legislative Relations in Eastern Europe. *Journal of Legislative Studies* 10 (2-3): 142-153.
- De Waele, Jean Michel, Petia Guerogueieva, et Sorina Soare. 2000. Les parlements en Europe centrale et orientale. Bulgarie, Pologne et Roumanie. Dans *Vers un renouveau du parlementarisme en Europe?*, dir. O. Costa, E. Kerrouche et P. Magnette. Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Mink, George, et Jean-Charles Szurek. 1999. *La grande conversion : le destin des communistes en Europe de l'Est*. Paris, Seuil (section sur les tables rondes, p. 39 à 59).
- Berhard, Micheal. 2000. Institutional Choice after Communism : A Critique of Theory-Building in and Empirical Wasteland. *East European Politics and Societies* 14 (2): 316-347.
- Arend, Lijphard. 1992. Democratization and Constitutional Choices in Czechoslovakia, Hungary, and Poland, 1989-1991. *Journal of Theoretical Politics* 4 (2).
- Linz, Juan J. 1990. The Perils of Presidentialism. *Journal of Democracy* 1 (1): 51-69.
- Gzymala-Busse, Anna. 2006. The Discreet Charm of Formal Institutions Postcommunist Party Competition and State Oversight. *Comparative Political Studies* 39 (3) : 271-3000.

- Horowitz, Donald L. 1994. Democracy in Divided Societies. In Larry Diamond and Marc F. Plattner, eds. *Nationalism, Ethnic Conflict, and Democracy*. Baltimore: The Johns Hopkins University Press, p. 35 à 55.

Question(s) de réflexion :

Quels effets positifs et négatifs peuvent avoir les systèmes présidentiels et parlementaires sur la performance de la démocratie?

Cours 5 – 6 octobre

Partis et clivages politiques

Lecture(s) obligatoire(s) :

- De Waele, Jean-Michel. 2002. Consolidation démocratique, partis et clivages en Europe centrale et orientale. Dans *Partis politiques et démocratie en Europe centrale et orientale*, dir. J.-M. De Waele. Paris, L'Harmattan. p. 145 à 160.
- Tavits, Margit, et Natalia Letki. 2009. When Left is Right. Party Ideology and Policy in Post-Communist Europe. *American Political Science Review* 103 (4) : 555-569.
 **Notez que l'article de Tavits et Letki doit être téléchargé une fois que vous êtes connecté (voir le site de la bibliothèque de l'UQAM)
<http://www.jstor.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/stable/27798525>

Lecture(s) suggérée(s) :

- Soare, Sorina. 2002. Des anticommunismes (Tchéquie, Pologne, Hongrie, Roumanie). Dans *Partis politiques et démocratie en Europe centrale et orientale*, dir. J.-M. De Waele. Paris, L'Harmattan, p. 55 à 70).
- Grzymala-Busse, Anna. 2002. *Redeeming the Communist Past*. Cambridge: Cambridge University Press, p. 265 à 279.
- Markus, Gyorgy G. 2002. La typologie des clivages politiques en Europe centrale et orientale, un exemple pour l'Occident? Le cas hongrois. Dans *Partis politiques et démocratie en Europe centrale et orientale*, dir. J.-M. De Waele. Paris, L'Harmattan, p. 161 à 171.
- Novak, Miroslav. 2002. Les systèmes de partis en République tchèque, en Pologne et en Hongrie. Dans *Partis politiques et démocratie en Europe centrale et orientale*, dir. J.-M. De Waele. Paris, L'Harmattan, p. 101 à 113.
- Grzymala-Busse, Anna. 2006. Authoritarian Determinants of Democratic Party Competition. *Party Politics* 12 (3): 415-437.
- Gueorguieva, Petia. 2001. Quels clivages pour les partis politiques bulgares? *Transitions* 1 : 21-39.
- Roger, Antoine. 2001. Le comportement électoral dans les pays d'Europe centrale et orientale. *Critique internationale* 11 : 54-68.
- Kitschelt, Herbert. 1995. Formation of Party Cleavages in Post-Communist Democracies. *Party Politics* 1: 447-58.

Question(s) de réflexion :

Comment s'explique le succès variable des successeurs des partis communistes? Quels sont les principaux clivages qui divisent les électeurs en Europe de l'Est?

Cours 6 – 13 octobre

Le passage à l'économie de marché

Lecture(s) obligatoire(s) :

- Maurel, Mathilde. 2008. Héritages, réformes, institutions : Un bilan de quinze années de transition. *Revue d'études comparatives Est-Ouest* 37 (1) : 97-125.
- Balcerowicz, Leszek. 2002. Understanding Post-Communist Transitions. In *Democracy After Communism*, eds. L. Diamond and M. F. Plattner. Baltimore and London : Johns Hopkins University Press. (chapitre 5, p.63 à 77).

Lecture(s) suggérée(s) :

- Murrell, Peter. 1993 What Is Shock Therapy? What Did it Do in Poland and Russia? *Post-Soviet Affairs* 9 (2): 111-140.
- Bafoil, François. 2002. *Après le communisme*. Paris, Armand Colin. (chapitre 4, p. 109 à 132).
- Mink, George, et Jean-Charles Szurek 1998. L'ancienne élite communiste en Europe centrale. Stratégies, ressources et reconstructions identitaires. *Revue française de science politique* 48 (1) : 3-41.
- Labaronne D. 1999. Bilan des privatisations dans les pays d'Europe centrale et orientale. *Courrier des pays de l'Est*, no. 444, novembre, p. 3 à 17.
- Barnes, Andrew. 2003. Comparative Theft. Context and Choice in the Hungarian, Czech, and Russian Transformations, 1989-2000. *East European Politics and Societies* 17 (3): 533-565.

Question(s) de réflexion :

Quels sont les arguments pour un passage « choc » à l'économie de marché versus une stratégie gradualiste?

Cours 7 – 20 octobre

Quiz de mi-session

Semaine de relâche – 27 octobre

Cours 8 – 3 novembre

Le divorce tchéco-slovaque et yougoslave

Lecture(s) obligatoire(s) :

- Blaha, Jaroslav, et Frédéric Wehrlé. 1992. La Fédération tchèque et slovaque mise en cause : aspects politiques et économiques. *Le Courrier des pays de l'Est* 370 : 44-56.
- Garde, Paul. 2000. Implosion et guerres yougoslaves (1989-1999). Dans *L'Europe centrale et orientale*, dir. Edith Lhomel. Paris, La Documentation française, p. 85 à 108.

Lecture(s) suggérée(s) :

- Brossard, Yves, et Jonathan Vidal. 2001. *L'Éclatement de la Yougoslavie*. Québec/Paris, Les Presses de l'Université Laval / L'Harmattan.
- Garde, Paul. 1999. *Vie et Mort de la Yougoslavie*. Paris, Fayard.
- Lukic, Renéo. 2003. *L'Agonie yougoslave (1986-2003)*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- Sekulic, Dusko, Garth Massey and Randy Hodson. 1994. Who Were the Yugoslavs? Failed Sources of a Common Identity in The Former Yugoslavia. *American Sociological Review* 59: 83-97.

- Wehrlé, Frédéric. 1994. Le divorce tchéco-slovaque : vie et mort de la Tchécoslovaquie, 1918-1992, Paris, L'Harmattan (notamment le chapitre 12).
- Novak, Miroslav. 1997. *Une transition démocratique exemplaire?* Prague, Centre français de recherche en sciences sociales (chapitre 5, p. 128 à 156).
- Rupnik, Jacques. 1993. La Tchéco-Slovaquie en 1992. L'année politique: le divorce à l'amiable. Dans *L'Europe centrale et orientale*, dirs. E. Lhomel et T. Schreiber, Paris, Études de la Documentation française, p. 191 à 198.
- Kopecky, Petr, et Cas Mudde. 2000. Explaining Different Paths of Democratization: the Czech and Slovak Republics, *The Journal of Communist Studies and Transition Politics* 16 (3): 63-84.
- Bunce, Valerie. 1999. Peaceful versus Violent State Dismemberment: A Comparison of the Soviet Union, Yugoslavia, and Czechoslovakia. *Politics and Society* 27 (2).
- Whitefield, Stephen, et Geoffrey Evans. 1999. Political Culture Versus Rational Choice: Explaining Responses to Transition in the Czech Republic and Slovakia. *British Journal of Political Science* 29: 129-155.

Question(s) de réflexion :

Quelles sont les raisons de la séparation de la Tchécoslovaquie? Contrairement au cas yougoslave, pourquoi cette séparation se passe-t-elle à l'amiable? Quelles caractéristiques rendaient la Yougoslavie vulnérable à l'éclatement?

Cours 9 - 10 novembre

Populisme

Lecture(s) obligatoire(s) :

- Zawadki, Paul. 2004. Les populismes en Pologne. Dans *Le retour du populisme*, dir. A. Taguieff, Paris, Universalis, p. 61 à 71.
- Pappas, Takis, S. 2014. Populist Democracies: Post-Authoritarian Greece and Post-Communist Hungary. *Government and Opposition* 49 (1): 1-23.

Lecture(s) suggérée(s) :

- Pogacean-Capelle, Antonela, et Nadège Ragaru. 2006. La dérive contestataire en Roumanie et en Bulgarie. *Le Courrier des Pays de l'Est* 1054 (2) : 44 -51.
- Bayou, Céline, et al. 2006. Populisme et extrémisme en Europe centrale et balte. *Le Courrier des Pays de l'Est* 1054 (2) : 27-43.
- Marody, Mira. 2006. La question de la démocratie en Pologne. *Pouvoirs* 118 : 59-72.
- Ucen, Peter. 2007. Parties, Populism, and Anti-Establishment Politics in East Central Europe. *SAIS Review* 27 (1): 49-62.
- Mudde, Cas. 2000. In the Name of the Peasantry, the Proletariat, and the People: Populisms in Eastern Europe. *East European Politics and Societies* 15: 33-53.

Question(s) de réflexion :

Comment relier le(s) populisme(s) en Europe centrale et orientale aux attitudes des citoyens et/ou aux partis politiques?

Cours 10 – 17 novembre

Les minorités

Lecture(s) obligatoire(s) :

- Droit, Emmanuel. 2005. Lettonie. Les russophones entre intégration et repli identitaire. *Le Courrier des pays de l'est* 1052 : 42 à 50.
- Liégeois, Jean-Pierre. 2005. Les Roms au cœur de l'Europe. *Le Courrier des Pays de l'Est* 1052 (6) :19-29.

Lecture(s) suggérée(s) :

- Barany, Zoltan. 2002. Ethnic Mobilization Without Prerequisites. *The East European Gypsies. World Politics* 54: 277-307.
- Marusiakova, Elena, et Veselin Popov. 2007. ONG, mouvements et partis roms en Bulgarie : quels modes d'organisation pour quelle articulation des intérêts? *Revue d'études comparatives Est-Ouest* 38 (4) : 49-66.
- Capelle-Pogacean, Antonela, et Nadège Ragaru. 2007. Les partis minoritaires, des partis « comme les autres » ? Les expériences du MDL en Bulgarie et de l'UDMR, en Roumanie. *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest* 38 (4) : 115-148.
- Liégeois, Jean-Pierre. 2006. Les Roms au cœur de l'Europe. *Le Courrier des Pays de l'Est* 1052 (6) :19-29.
- Dembinska, Magdalena. 2009. Briser les logiques du 'gel': approche différenciée et transformative en Abkhazie et en Transnistrie. *Études internationales* 40 (4) :611-629.

Question(s) de réflexion :

Quels sont les obstacles à la mobilisation politique des Roms? Quel impact a eu l'Union européenne sur la situation des minorités d'Europe centrale et orientale?

Cours 11 – 24 novembre

L'élargissement de l'Union européenne

Lecture(s) obligatoire(s) :

- Lequesne, Christian et Jacques Rupnik. 2004. L'Europe des Vingt-Cinq : 25 cartes pour un jeu complexe, Paris, Autrement, p. 15 à 26.
- Haughton, Tim. 2007. When Does the EU Make a Difference? Conditionality and the Accession Process in Central and Eastern Europe. *Political Studies Review* 5: 233-246.

Lecture(s) suggérée(s) :

- Grzymala-Busse, Anna, et Abby Innes. 2003. Great Expectations: The EU and Domestic Political Competition in East Central Europe. *East European Politics and Societies* 17: 64-73.
- Pridham, Geoffrey. 2009. Securing the Only Game in Town: The EU's Political Conditionality and Democratic Consolidation in Post-Soviet Latvia. *Europe-Asia Studies* 61 (1): 51-84.
- Bafoil, François. 2006. Transfert institutionnel et européanisation. Une comparaison des cas est-allemand et est-européens. *Revue internationale de politique comparée* 2 : 213-238.
- Pridham, Geoffrey. 2009. EU Enlargement and Consolidating Democracy in Post-Communist State – Formality and Reality. *Journal of Common Market Studies* 40 (3): 953-973.
- Pop-Eleches, Grigore. 2007. Between Historical Legacies and the Promise of Western Integration: Democratic Conditionality after Communism. *East European Politics & Societies* 21 (1): 142-161.

Question(s) de réflexion :

Quelles sont les différentes phases du processus d'intégration des pays post-communistes à l'Union européenne? Quels sont les effets de l'intégration sur la qualité de la démocratie chez les nouveaux membres?

Cours 12 – 1 décembre

Crises actuelles : réfugiés; Ukraine

****Note importante pour le rapport de lecture :** il doit porter sur deux textes sur un même sujet (c'est-à-dire Mandel **ET** Mendras pour l'Ukraine, **ou** Rupnik **ET** Krasznai Kovacs sur les réfugiés).

Lecture(s) obligatoire(s) :

- Rupnik, Jacques. 2015. L'Europe du Centre-Est à la lumière de la crise des migrants. *Telos* <http://www.telos-eu.com/fr/europe/leurope-du-centre-est-a-la-lumiere-de-la-crise-des.html>. [disponible en ligne]
- Eszter Krasznai Kovacs, Eszter. 2015. Looking Through the Fence: Hungary's Refugee Psyche. *OpenDemocracy* <https://www.opendemocracy.net/can-europe-make-it/eszter-krasznaikovacs/looking-through-fence-hungarys-refugee-psyche> [disponible en ligne]
- Mark-David Mandel. 2015. Conflit en Ukraine : agression russe ou guerre civile ? *Relations* 781 : 32-33.
- Mendras, Marie. 2015. La Russie isolée. *Esprit* 6 : 118-122.

Cours 13 – 8 décembre

Conclusion : les trajectoires post-communistes

Lecture obligatoire :

- Rupnik, Jacques, et Jan Zielonka. 2013. Introduction. The State of Democracy 20 Years on : Domestic and External Factors. *East European Politics and Societies and Cultures* 27 (1) : 3-25.

Lecture(s) suggérée(s) :

- Carothers, Thomas. 2002. The End of the Transition Paradigm. *Journal of Democracy* 13 (1): 5-21.
- Tucker, Joshua. 2007. Enough! Electoral Fraud, Collective Action Problems, and Post-Communist Colored Revolutions. *Perspectives on Politics* 5 (3) : 535-551.
- Way, Lucan. 2008. The Real Causes of the Color Revolutions. *Journal of Democracy* 19 (3): 55-69.
- McFaul, Micheal. 2005. Transitions from Post-Communism. *Journal of Democracy* 16 (3): 5-19.
- Pop-Eleches, Grigore, et Graeme Robertson. 2015. After the Revolution. Long-Term Effects of Electoral Revolutions. *Problems of Post-Communism* 61 (4): 3-22.

Question(s) de réflexion :

Quel est le poids respectif des causes externes et internes sur les trajectoires empruntées par différents pays?

Cours 14 - 15 décembre

Examen en classe (sans notes/ordinateurs, etc.)

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.